

Unanimes!

Avec les
compositrices

Soutenu
par



SOMMAIRE

ÉDITO	P.3
PRÉSENTATION D'UNANIMES !	P.4
LE CONCOURS DE COMPOSITION	P.5
LES FINALISTES	P.6
DÉROULÉ DU CONCERT	P.7
LE JURY	P.8
LES PRIX	P.9
L'ORCHESTRE NATIONAL DU CAPITOLE DE TOULOUSE	P.10
UNANIMES, C'EST AUSSI...	P.11
L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES ORCHESTRES	P.12
LES PARTENAIRES	P.13
CONTACTS	P.14

ÉDITO

On pourrait croire, en 2024, que la cause des femmes est l'objet d'un consensus unanime.

D'aucuns, parfois d'aucunes, disent encore que c'est un non-sujet aujourd'hui.

Il est aussi des femmes et des hommes qui, au fil des études accumulées, constatent – désolés ou en colère – que ce sujet n'est manifestement pas une cause unanime.

Dans tous les cas, il y a lieu d'agir, pour que l'unanimité se fasse sur ce qui semble déjà évident à certains : il n'y a aucune raison objective, ni morale, ni politique, ni idéologique, ni physiologique, d'exclure la moitié de l'humanité de la scène publique. Cette volonté d'intervenir, dans le débat public comme dans des actes concrets, veut démontrer qu'une société peut se transformer lorsqu'elle le décide.

C'est pour ces raisons que l'Association Française des Orchestres a décidé de l'organisation d'un concours européen de composition dédié exclusivement aux femmes, dans le cadre de la manifestation *Unanimes ! Avec les compositrices*.

Ces dernières années, il y a eu, nous semble-t-il, une évidence unanime à voir une femme diriger un orchestre. Nous espérons que, rapidement, nous n'aurons plus à décompter les compositrices inscrites dans la programmation offerte au public par tous les acteurs de la musique, que nous pourrons nous réjouir de pouvoir lire et entendre autant de compositrices que de compositeurs dans les saisons des orchestres.

Lorsque ces évidences seront inscrites dans nos inconscients, lorsque nous n'aurons plus aucun argument pour ne pas intégrer telle ou telle partie de la population, nous aurons peut-être la fierté d'avoir contribué à plus de justice sociétale. C'est ici toute l'ambition des orchestres membres de l'Association Française des Orchestres, unanimes dans leur volonté de compter parmi les acteurs d'un monde en profonde mutation.

PRÉSENTATION D'UNANIMES !

GENÈSE

- En 2018, l'Association Française des Orchestres (AFO) affirme son engagement en faveur de l'égalité par l'adoption d'une **Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des orchestres et opéras**, avec le syndicat d'employeurs *Les Forces Musicales*. La Réunion des Opéras de France (ROF) rejoint la Charte en février 2023. Le texte est alors élargi aux problématiques spécifiques du ballet et du chœur. Cette [charte](#), parmi les pionnières dans le spectacle vivant, énonce 21 préconisations - sur l'observation, la programmation, la carrière des artistes, la communication, les dispositifs d'accompagnement et les partenariats - pour favoriser l'égalité dans les orchestres et opéras.
- Une enquête réalisée par l'AFO sur la **représentation des femmes au sein de la programmation des orchestres durant la saison 2020-2021** révèle que seulement 4% des œuvres programmées sont composées par des femmes (3% en 2018-2019). Ce chiffre est sans appel : une partie du répertoire symphonique est quasiment absente de la programmation des orchestres.

Face à ce constat, et conformément à ses engagements, l'Association Française des Orchestres décide de rendre leur place aux compositrices avec la manifestation *Unanimes !*

PRÉSENTATION

Unanimes ! - Avec les compositrices est une initiative nationale dédiée à la promotion des compositrices d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Initié durant la saison 2023-2024, *Unanimes !* est reconduit sur la saison 2024-2025 et mobilise 23 orchestres membres de l'Association Française des Orchestres ainsi qu'un vaste ensemble de partenaires autour de trois objectifs principaux.

1. Le concours européen : soutenir les compositrices d'aujourd'hui

Les œuvres des compositrices d'aujourd'hui sont le patrimoine de demain. Or, les femmes sont souvent minoritaires dans les concours de composition. Soutenir les compositrices aujourd'hui, c'est leur offrir la visibilité nécessaire auprès des artistes, des professionnels, mais aussi du grand public, pour permettre à leurs œuvres de faire partie intégrante du paysage musical.

Par son concours de composition européen réservé aux femmes, *Unanimes !* souhaite participer à la constitution d'un répertoire symphonique plus diversifié.

[Plus d'informations en page 5.](#)

2. Le mentorat : encourager des vocations auprès des nouvelles générations

En France, les professionnels constatent que la composition - en particulier la composition symphonique - connaît une crise des vocations : rares sont celles et ceux qui osent se confronter à l'orchestre et ses contraintes. De fait, les œuvres françaises en création sont moins nombreuses que celles d'autres pays.

Dès lors, *Unanimes !* souhaite encourager les vocations en ouvrant aux jeunes, femmes et hommes, les portes des orchestres.

[Plus d'informations en page 11.](#)

3. Le label : (re)découvrir un patrimoine musical oublié

C'est un fait avéré : les compositrices sont les grandes oubliées de l'histoire de la musique. Encore peu programmées, leurs œuvres restent assez méconnues du grand public.

Afin de permettre au public d'apprécier la totalité du répertoire symphonique, le label *Unanimes !* met en lumière les œuvres de compositrices au sein de la programmation des orchestres.

[Plus d'informations en page 11.](#)

Cette initiative contribue à la réalisation des [Cinq Droits de la Musique du Conseil International de la Musique \(CIM\)](#).

LE CONCOURS DE COMPOSITION

LES OBJECTIFS

- Soutenir le travail des compositrices en permettant la création et une large diffusion de leurs œuvres
- Soutenir la création contemporaine et participer à l'enrichissement du répertoire

PRÉSENTATION DU CONCOURS

Le concours de composition européen s'adresse exclusivement aux femmes, quel que soit leur âge.

Il vient récompenser deux œuvres d'une durée de 7 à 10 minutes : **une œuvre pour grand orchestre symphonique et une œuvre pour orchestre de chambre.**

Les œuvres récompensées feront l'objet de reprises par plusieurs orchestres durant la saison 2024-2025 et suivantes.

Nomenclature pour orchestre de chambre (maximum) : 8 premiers violons, 6 seconds violons, 4 altos, 4 violoncelles, 2 contrebasse, 2 flûtes (dont la 2^e pouvant jouer piccolo), 2 hautbois (dont le 2^e pouvant jouer cor anglais), 2 clarinettes (dont la 2^e pouvant jouer clarinette basse), 2 bassons (dont le 2^e pouvant jouer contrebasson), 2 cors, 2 trompettes, 1 timbalier.

Nomenclature pour orchestre symphonique (maximum) : 14 premiers violons, 12 seconds violons, 10 altos, 8 violoncelles, 6 contrebasses, 3 flûtes (dont la 3^e pouvant jouer piccolo), 3 hautbois (dont le 3^e pouvant jouer cor anglais), 3 clarinettes (dont la 3^e pouvant jouer clarinette basse), 3 bassons (dont le 3^e pouvant jouer contrebasson), 4 cors, 3 trompettes, 3 trombones (dont un pouvant être trombone basse), 1 tuba, 1 harpe, 1 timbalier, 3 percussionnistes.

DÉROULÉ DU CONCOURS

Les finalistes ont été désignées, sur partition, par un jury de sélection composé du compositeur et chef Bruno Mantovani, de la compositrice Claire-Mélanie Sinnhuber et du compositeur Sasha J. Blondeau.

La finale du concours se déroule le 13 septembre 2024 à l'Auditorium Saint-Pierre-des-Cuisines à Toulouse.

Les œuvres finalistes seront créées par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dirigé par Bruno Mantovani, en présence du jury et du public. La finale sera également diffusée à une date ultérieure sur France Musique.

Une œuvre sera primée dans chaque catégorie. Les lauréates recevront les prix *Unanimes !* sous l'égide de la Fondation Francis et Mica Salabert. Le public et les musiciens seront également invités à voter pour désigner leur œuvre favorite.

INFORMATIONS PRATIQUES

Finale du concours européen *Unanimes ! Avec les compositrices.*

Direction : Bruno Mantovani
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Présentation : Christophe Dilys

13 Septembre 2024, 20h
Auditorium Saint-Pierre des Cuisines
12 Place Saint-Pierre, 31000 Toulouse

Gratuit sur réservation

Ouverture de la billetterie : lundi 8 juillet
Site internet : onct.toulouse.fr
Téléphone : 05 61 63 13 13

[Cliquez ici pour plus d'informations](#)

Enregistré par France Musique, ce concert sera diffusé **mercredi 2 octobre à 20h** dans *Le concert du soir*, présenté par Arnaud Merlin. Il sera disponible à la réécoute sur le site de France Musique & l'appli Radio France.



LES FINALISTES

CATÉGORIE ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Lisa Chevalier, France



Lisa Chevalier débute son apprentissage musical en découvrant le piano. Tout en explorant l'instrument et les genres musicaux, elle éprouve rapidement une fascination pour le monde cinématographique, un art influent qui éveille sa sensibilité. Cet intérêt pour le cinéma la pousse à expérimenter différents liens entre musiques et images. Elle explore l'univers électroacoustique et consolide son affinité pour les sons.

Lisa collabore sur différents projets de court et moyen métrages, expérimentaux, d'animations, de fictions, et s'expérimente sur plusieurs projets en Réalité-Virtuelle.

[Cliquez ici pour la bio complète.](http://www.lisachevalier.com)
www.lisachevalier.com

Caterina Di Cecca, Italie

Compositrice italienne basée à Rome, ses œuvres sont jouées dans près de 20 pays par des ensembles et orchestre renommés.

Elle a remporté plus de 40 concours internationaux de composition et appels à partition : le Prix Irino de Tokyo (catégorie orchestre de chambre), l'appel à partitions Tuns Contemporans Biennale für Neue Musik Graubünden de Coire (catégorie orchestre à cordes), l'Open Call SIAE Classici di Oggi 2018/2019 - Commission for Orchestra, le [tactus] Young Composers' Forum de Mons, le George Enescu International Composition Competition de Bucharest, le Franco Donatoni International Meeting for Young Composers de Milan.



[Cliquez ici pour la bio complète.](http://www.caterinadicecca.com)
www.caterinadicecca.com

Song-Aa Park, Corée du Sud / Allemagne

Originaire de Corée du Sud, elle étudie la composition à l'Université nationale de Séoul.

En 2009, elle s'installe à Berlin où elle rencontre de nombreux artistes qui ont un impact durable sur sa carrière.

Pendant son master (2011-2014) dans la classe de Manfred Stahnke à l'Université de musique d'Hambourg, elle trouve et développe son propre style.

Entre 2016 et 2019, elle étudie la composition avec Mark Andre à la Hfm de Dresde et donne par la suite de nombreux concerts en Allemagne. Ses œuvres sont jouées à Berlin, Hambourg, Vienne, Barcelone, Brescia et Seoul.

[Cliquez ici pour la bio complète.](http://www.songaapark.com)
www.songaapark.com



LES FINALISTES

CATÉGORIE ORCHESTRE DE CHAMBRE



Coreen Morsink, Grèce / Canada

Originaire de Toronto, Coreen Morsink est une compositrice canadienne et grecque qui trouve son inspiration dans des systèmes d'accords microtonaux inhabituels et la musique ancienne grecque. Ses œuvres sont interprétées, entre autres, par Carla Rees, Chenoa Anderson, Karin de Fleyt, Kevin Komisaruk, Sophie Lanthier, Sarah Watts et Peter Sheppard Skaerved en Europe mais aussi à l'international (Canada, Etats-Unis, Royaume-Uni, Belgique, Bulgarie, Grèce, Italie) et diffusées sur BBC Radio 3.

[Cliquez ici pour la bio complète.](#)
www.coreenmorsink.wordpress.com

Johanna Ruotsalainen, Finlande

Johanna Ruotsalainen est compositrice, artiste visuelle et maître de conférences en théorie musicale et en composition à l'université Oulu University of Applied Sciences.

Depuis quelques années, Joahanna Ruotsalainen collabore avec certains des interprètes, ensembles et festivals internationaux contemporains les plus acclamés tels que le Ligeti Quartet (Royaume-Uni), le Mise-en-Ensemble (New York), le Gewandhaus Orchestra (Allemagne) et le ToolBox Percussion (Chine).

[Cliquez ici pour la bio complète.](#)
www.johannaruotsalainen.com



DÉROULÉ DU CONCERT

20h : Début du concert

Coreen MORSINK, *Eos and Tithonus*

Johanna RUOTSALAINEN, *Magic Simon*

Song-Aa PARK, *Sa-li (Gap of the Time)*

Caterina DI CECCA, *Cries and Whispers*

Lisa CHEVALIER, *Réveil à l'aube d'une ville*

- Délibérations du jury, vote du public et vote de l'orchestre -

- Remise des prix -

LE JURY



Bruno Mantovani
Président du jury
Compositeur,
chef d'orchestre



Sasha J. Blondeau
Compositeur



Claude Boischot
Administrateur artistique et
de production de l'Orchestre
National Bordeaux Aquitaine



Valérie Chevalier
Directrice générale de l'Opéra
Orchestre de Montpellier
Occitanie



Frédéric Durieux
Compositeur



Pierre Lemoine
Directeur de la Chambre
syndicale des Editeurs de
Musique de France



Estelle Lowry
Directrice de la Maison de la
Musique Contemporaine



Florence Martin
Directrice artistique de
l'Orchestre national de Metz
Grand Est



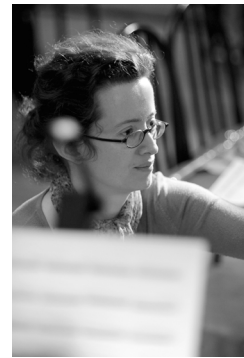
Cordelia Palm
Violon super soliste,
Orchestre national
d'Avignon-Provence



Pierre-Marie Quéré
Co-président de l'ANESCAS



Estelle Richard
Basson solo,
Orchestre national du
Capitole de Toulouse



Claire-Mélanie Sinnhuber
Compositrice



Benoit Sitzia
Président de la Commission
de la Musique Classique
Contemporaine de la SACEM



Rodolphe Thery
Timbalier solo,
Orchestre philharmonique de
Radio France



Harumi Ventalon
Cheffe d'attaque des seconds
violons,
Orchestre national
d'Auvergne-Rhône-Alpes

LES PRIX

PRIX DU PUBLIC

PRIX DES MUSICIENS

PRIX UNANIMES ! ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Sous l'égide de la Fondation Francis et Mica Salabert

5 500 €

PRIX UNANIMES ! ORCHESTRE DE CHAMBRE

Sous l'égide de la Fondation Francis et Mica Salabert

4 500 €

L'ORCHESTRE NATIONAL DU CAPITOLE DE TOULOUSE

L'[Orchestre national du Capitole](#) est l'une des plus brillantes formations françaises, et ce depuis de nombreuses années. La formidable dynamique insufflée par ses anciens directeurs musicaux, Michel Plasson puis Tugan Sokhiev, lui offre une renommée dépassant de loin les frontières nationales. Outre une riche saison symphonique dans sa salle mythique de la Halle aux grains, mais aussi lyrique et chorégraphique au Théâtre du Capitole, l'ONCT est régulièrement invité sur les scènes nationales et internationales les plus prestigieuses, ainsi qu'en région Occitanie, renforçant par là même son ancrage local et son ouverture à tous les publics. Il a largement développé ses projets d'inclusion à destination de tous les publics. L'Orchestre porte notamment 3 grands projets : DEMOS, à destination de la jeunesse, le dispositif inter-régional européen « Tous les matins d'Orchestre », à destination de personnes en situation de handicap, et le projet de recherche en neuroscience « Résonances ».

Le grand répertoire occupe une place importante dans sa programmation, qui fait également la part belle à des œuvres plus rares et à des créations contemporaines, ainsi qu'à des collaborations suivies avec de grands artistes de notre temps. Il s'implique dans la sauvegarde du patrimoine musical français avec de nombreux enregistrements de référence et au travers d'un partenariat avec la Fondation Bru-Zane.

A partir de septembre 2024, Tarmo Peltokoski deviendra Directeur musical désigné pour sa première saison puis occupera pleinement les fonctions de Directeur musical à compter de septembre 2025. Sous son impulsion, l'Orchestre poursuivra sa mission à destination de tous les publics ainsi que son rayonnement international. Durant son mandat, l'Orchestre enregistrera un cycle de 9 symphonies de Vaughan Williams et du répertoire français associé pour le compte du prestigieux label Deutsche Grammophon.



Orchestre national du Capitole de Toulouse

UNANIMES !, C'EST AUSSI...

LE MENTORAT

En partenariat avec la Maison de la Musique Contemporaine, l'Orchestre Français des jeunes, l'Ensemble intercontemporain et avec le soutien de la Sacem.

- Encourager les jeunes, femmes et hommes, à écrire pour l'orchestre
- Participer à leur formation en leur offrant un espace de découverte de l'orchestre et du métier
- Constituer un vivier français de compositrices et compositeurs de musique symphonique

Présentation du programme

Le programme de mentorat s'adresse à tous les élèves intéressés des classes de composition et des établissements spécialisés de l'enseignement initial au niveau supérieur.

Organisé comme un parcours de découverte et de familiarisation avec l'orchestre, le programme de mentorat offre un accès privilégié à l'orchestre pour ces jeunes artistes durant les saisons 2023-2024 et 2024-2025.

Le programme de mentorat se décline à l'échelle locale et nationale selon des modalités différentes.

Les dispositifs locaux : découvrir l'orchestre

Ils sont le fruit d'une collaboration entre les orchestres participants et les conservatoires partenaires, leurs modalités de mise en œuvre peuvent varier d'un territoire à l'autre.

L'Orchestre des Pays de Savoie et l'Orchestre national Avignon-Provence ont participé pour la première édition 2023-2024. L'Orchestre de Paris participera pour la saison 2024-2025.

Le dispositif national : accompagner l'envie d'écrire

Deux élèves ont été sélectionnés pour intégrer

le dispositif de mentorat national, qui s'étend de juin 2024 à octobre 2025 : Ehwa Hong et Antoine Gabriel Brun. Ils sont accompagnés durant tout leur mentorat par les compositeurs Claire-Mélanie Sinnhuber et Martin Matalon.

Paritaire, il met l'accent sur la professionnalisation avec des ateliers collectifs et individuels organisés par la Maison de la Musique Contemporaine, l'Orchestre Français des Jeunes, l'Ensemble intercontemporain et l'Association Française des Orchestres.

LE LABEL

LES OBJECTIFS

- Promouvoir les compositrices et leurs œuvres auprès du grand public
- Valoriser la présence effective des femmes dans la programmation des orchestres



En cette nouvelle saison 2024-2025, les orchestres renouvellent l'utilisation du label *Unanimes !* pour toutes les représentations comprenant au moins une œuvre de compositrice.

Toutes les actions de médiation menées autour des compositrices et de leur répertoire sont également labellisées.

Le label *Unanimes !* est appliqué sur tous les supports de communication des orchestres impliqués.

Grâce au label, tous les publics peuvent identifier les noms et les œuvres des compositrices et définir leur propre parcours pour aller à leur rencontre.

L'Association Française des Orchestres assure la promotion de toutes les activités labellisées *Unanimes !* sur son site internet (www.france-orchestres.com) – dans un agenda dédié à la manifestation. Pour la saison 2023-2024, 203 représentations ont été labellisées et 22 orchestres ont participé.

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES ORCHESTRES

L'Association Française des Orchestres (AFO) est l'organisation professionnelle des orchestres.

Créée en 2000 à l'initiative des orchestres permanents, avec le soutien de la DGCA – ministère de la Culture, l'AFO a pour mission la valorisation et la promotion des musiques de patrimoine et de création ainsi que de ses interprètes comme relevant du service public de la culture, au service de l'intérêt général.

Observatoire de la profession, organisme de formation et instance de représentation, l'AFO accompagne et fédère un large réseau d'acteurs – dont ses 44 membres – autour d'enjeux primordiaux pour la profession.

Porte-parole de la profession, elle contribue à la définition d'une politique culturelle pour la musique symphonique en France et en Europe.

UNE ASSOCIATION, DES MISSIONS

Animer un réseau d'orchestre

Instance de représentation, l'AFO anime un réseau d'orchestres en France et en Europe et favorise le dialogue entre ses membres et de multiples partenaires (politiques, culturels, etc.) autour des enjeux de la profession.

Produire des ressources clés pour le secteur

Observatoire de la profession, l'AFO produit des ressources clés pour le secteur, sur des thématiques diverses et variées (carrière et santé des artistes, les publics, l'égalité femmes/hommes, etc.). Ce travail d'observation contribue à définir ses axes de travail.

Former tous les métiers de l'orchestre

Organisme de formation professionnelle agréé, l'AFO accompagne tous les professionnels des orchestres (musiciens et musiciennes, personnels administratifs et techniques) en développant des stages adaptés à leur besoins spécifiques.

Promouvoir les orchestres

Conférences, colloques, manifestations nationales, l'AFO organise chaque année des rencontres nationales et internationales associant les professionnels, les élus et le grand public – autour d'enjeux prioritaires pour la profession.

44 ORCHESTRES MEMBRES

Orchestre de Picardie | Orchestre Victor Hugo Franche-Comté | Orchestre National Bordeaux Aquitaine | Orchestre Régional de Normandie | Orchestre national Avignon-Provence | Orchestre national de Cannes | Orchestre Philharmonique de Nice | Orchestre des Pays de Savoie | Orchestre national Auvergne-Rhône-Alpes | Orchestre Dijon Bourgogne | Les Musiciens du Louvre | Orchestre National de Lille | Orchestre Symphonique de l'Opéra de Limoges/Nouvelle-Aquitaine | Auditorium – Orchestre national de Lyon | Orchestre des Lauréats du Conservatoire / CNSMD de Lyon | Orchestre Philharmonique de Marseille | Orchestre national de Metz Grand Est | Opéra Orchestre national Montpellier | Orchestre symphonique de Mulhouse | Orchestre de l'Opéra national de Lorraine | Les Siècles | Orchestre symphonique d'Orléans | Orchestre National des Pays de la Loire | Ensemble intercontemporain | Orchestre de Chambre de Paris | Orchestre de la Garde républicaine | Orchestre de Paris | Orchestre des Lauréats du Conservatoire / CNSMD de Paris | Orchestre Français des Jeunes | Orchestre National de France | Orchestre national d'Île-de-France | Orchestre Philharmonique de Radio France | Orchestre de Pau Pays de Béarn | Orchestre de Chambre Nouvelle-Aquitaine | Orchestre National de Bretagne | Orchestre de l'Opéra de Rouen Normandie | Orchestre philharmonique de Strasbourg | Orchestre Symphonique de l'Opéra de Toulon | Orchestre national du Capitole de Toulouse | Orchestre de Chambre de Toulouse | Orchestre symphonique région Centre-Val de Loire Tours | Orchestre Philharmonique du Luxembourg | Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo | Orchestre de la Suisse Romande



LES PARTENAIRES

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Soutenu par



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité



PARTENAIRE MÉDIA



ILS SOUTIENNENT UNANIMES !





CONTACTS

Direction,

Philippe Fanjas

phfanjas@france-orchestres.com

06 86 08 90 65

Communication,

Roxane Delage

rdelage@france-orchestres.com

06 33 31 45 01

SITE WEB

<https://france-orchestres.com/>

RÉSEAUX SOCIAUX

